



POLITIQUE HANDICAP

Centre Hospitalier Max Querrien PAIMPOL

Le Centre hospitalier Max Querrien de Paimpol, dans le cadre du développement de ses activités : soins de proximité, soins en filière avec les établissements du territoire, activités d'excellence, accueil des personnes âgées, a pour objectif de garantir un accueil de qualité et une prise en charge individualisée de chacun de ses patients et de ses résidents.

Ainsi, le Centre hospitalier s'engage dans une approche interprofessionnelle dans la prise en charge de ses patients et de ses résidents en situation de handicap, de leur famille et des accompagnants.

Les priorités d'actions que le centre hospitalier Max Querrien a définies en matière de handicap sont :

- L'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap lors de leur séjour grâce à un environnement adapté lors des consultations et des hospitalisations
- L'information des soignants, des patients et des résidents, des familles et des accompagnants sur les ressources existantes en interne comme en externe
- L'intégration des aidants tout au long du séjour et de la prise en charge
- L'anticipation des hospitalisations même en situation d'urgence pour une meilleure adaptation des moyens et une prise en charge du handicap et de la fragilité du patient ou du résident et ainsi limiter les ruptures engendrées par la singularité de la situation
- La formation et la mobilisation des professionnels de santé de l'hôpital pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Cette démarche qui s'intègre dans la politique qualité et sécurité des soins du Centre hospitalier vieille à engager et à fédérer tous les professionnels de l'établissement, médecins, soignants, personnels techniques et administratifs dont le rôle, chacun à son niveau, participe à la qualité du service rendu à la personne accueillie, à sa famille et aux accompagnants.

A Paimpol, le 26 février 2018.

Le Directeur

P. REMY

Le Président de la
Communauté Médicale
d'Etablissement



G. PANSIN

Le Président de la Commission
des soins infirmiers, de
rééducation et médico-
techniques

B. GEZEQUEL